# Brevet d'histoire-géographie 2020 : Métropole, juin 2020

**Sujet du brevet d'histoire-géographie – 3ème**

Voici le sujet du brevet d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, session 2020 « Métropole », juin. Il est retapé en entier, avec tous ses documents. Entraîne-toi d'abord dans les conditions de l'examen ; ensuite, compare ta copie avec le corrigé placé en bas de page. Tu peux aussi retrouver tous les sujets du brevet d'histoire-géographie et réviser avec les cours d'histoire de 3ème.

## Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en géographie (20 points)

### Géographie – L'Union européenne, un nouveau territoire d'appartenance

*Document 1 – Le réseau ferroviaire à grande vitesse dans l'Union européenne en 2014. Légende : lignes dont la vitesse varie de 270 km/h à 350 km/h ; lignes dont la vitesse est inférieure à 250 km/h ; lignes à grande vitesse en travaux ou en projet ; principales gares du réseau à grande vitesse ; pays de l'Union européenne en 2014. (Source : R. Woessner, L'Europe de la grande vitesse ferroviaire, diversités nationales et logiques métropolitaines, www.geoconfluences.fr, 2014. Carte simplifiée.)*

**Document 2 – Le rôle des transports dans l'unité du territoire européen**

> La constitution d'un territoire européen est liée au dépassement du cadre national[1] et à l'interconnexion des réseaux des différents pays, afin de faciliter la mobilité des personnes, mais également la circulation des flux de marchandises.
>
> Or, cette libre circulation va de pair avec l'instauration de l'espace Schengen et des accords européens sur l'abolition des barrières douanières. En outre, la question des transports est fondamentale parce que les infrastructures […] forment une juxtaposition[2] de réseaux aux normes différentes, pouvant difficilement communiquer entre eux, ce qui est particulièrement vrai dans le domaine ferroviaire.
>
> Pour les citoyens, la possibilité de se déplacer facilement d'un pays à l'autre et de bénéficier d'infrastructures performantes est un point positif rapidement identifiable de la vie quotidienne. Cela permet également d'accroître les mobilités entre les différents pays et de faire ainsi advenir la conscience[3] d'un espace européen partagé.
>
> Notes : 1. Dépassement du cadre national : dépassement des frontières d'un pays. 2. Juxtaposition : fait de placer des choses les unes à côté des autres, ici les réseaux de transports nationaux aux normes différentes. 3. Faire advenir la conscience : développer le sentiment.

*Source : Éloïse Libourel, géographe, Le corridor ferroviaire méditerranéen : planification, politisation et territorialisation d'un projet d'aménagement. Université Paris-Est, 2015.*

### Questions

**Document 1**

1. Citez deux pays frontaliers entre lesquels les échanges à grande vitesse sont faciles et deux pays frontaliers pour lesquels cela est plus difficile.
2. Expliquez pourquoi on peut dire que le réseau à grande vitesse est déséquilibré à l'échelle de l'Union européenne.

**Document 2**

3. Identifiez dans le document ce que l'Union européenne met en œuvre pour favoriser la circulation et les mobilités.

**Documents 1 et 2**

4. Montrez quelles améliorations le développement du réseau de transport apporte à la vie des Européens (deux éléments de réponse attendus).
5. Expliquez pourquoi le développement des lignes à grande vitesse permettrait de renforcer la « conscience d'un espace européen partagé ».

## Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques (20 points)

### 1 – Développement construit

**Histoire – L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales**

Rédigez un développement construit d'une vingtaine de lignes montrant que les civils et les militaires subissent des violences extrêmes pendant la Première Guerre mondiale. **(15 points)**

### 2 – Comprendre et pratiquer un autre langage ; utiliser des repères historiques

**Histoire – L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (5 points)**

A- Dans chaque cadre, indiquez les dates des repères historiques sur les pointillés.
B- Reliez chaque repère à l'axe chronologique en représentant différemment les périodes et les évènements.

*Annexe à rendre en fin d'épreuve – Axe chronologique de 1910 à 1950 et quatre cadres à compléter : « La Première Guerre mondiale ... - ... » ; « La victoire du Front Populaire aux élections législatives ... » ; « La Révolution russe ... » ; « La Deuxième Guerre mondiale ... - ... ».*

## Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

**Situation pratique – Devenir citoyen français**

**Document – Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française à la préfecture du Gard**

> Mardi 27 novembre 2018, le préfet du Gard a présidé une cérémonie d'accueil dans la nationalité française organisée dans les salons de la préfecture.
>
> 44 Gardoises et Gardois, originaires de 19 pays différents, ont participé avec fierté et émotion à cet évènement, en présence de leur famille et de nombreux élus.
>
> Avant l'allocution du préfet, la projection du film « Devenir français », a rappelé les valeurs de la République française et les droits et devoirs de tous les citoyens français.
>
> Chaque récipiendaire[1] a reçu des mains du préfet ou d'un élu de sa commune de résidence, les documents officiels de nationalité. Certains d'entre eux ont fait part à l'assemblée de leur parcours, de leur situation actuelle et de leur joie de devenir français.
>
> À cette occasion, 24 élèves ont assisté à la cérémonie suite à une visite de la préfecture. L'assemblée et les élèves ont ensuite chanté les premiers couplets de « La Marseillaise », écouté l'hymne européen, pour ensuite poser pour les photos souvenirs. La cérémonie s'est achevée par un moment de convivialité.
>
> Cette cérémonie permet d'accueillir de manière solennelle et chaleureuse dans la communauté nationale les personnes ayant acquis récemment la nationalité française, que ce soit par décret, en raison du mariage ou par déclaration auprès du tribunal d'instance pour les plus jeunes d'entre eux.
>
> Note : 1. Récipiendaire : personne qui reçoit une distinction, un diplôme par exemple.

*Source : www.gard.gouv.fr, le 29/11/2018.*

## Questions

1. Montrez que cette cérémonie d'accueil est solennelle et marque l'entrée dans la citoyenneté française et européenne.
2. Relevez dans le texte les façons d'accéder à la nationalité française pour des étrangers.
3. Dans son allocution, le préfet « a rappelé les valeurs de la République française » : indiquez deux de ces valeurs.
4. À partir de vos connaissances, citez un droit et un devoir que ces nouveaux citoyens partagent avec tous les autres citoyens français.
5. Vous faites partie de la délégation des 24 élèves invités à cette cérémonie. Vous prononcez un discours de bienvenue aux nouveaux citoyens français. Écrivez un paragraphe d'une dizaine de lignes en expliquant ce que signifie devenir français.